

CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

LE DÉPARTEMENT AMÉNAGE UNE PASSE À ANGUILLES AU PORT DE PONTRIEUX

Les travaux d'aménagement d'une passe à anguille viennent de s'achever, fin novembre au port de Pontrieux. Ce dispositif facilite désormais le franchissement piscicole du barrage de Goas Vilinic afin de favoriser la préservation d'une espèce à protéger.

Le port de Pontrieux étant soumis au régime des marées du fait de sa situation à l'embouchure du Trieux, une écluse et un barrage déversoir en aval permettent de maintenir une ligne d'eau constante pour le bassin de navigation.

André COËNT : « Ce type d'infrastructure est nécessaire mais déstabilise fortement le fonctionnement naturel du milieu. C'est pourquoi, on met en place des dispositifs comme la passe à anguille afin de recréer de la libre continuité écologique ».

Des travaux d'aménagement du dispositif de franchissement piscicole sur le barrage de Goas Vilinic ont été réalisés par le Conseil départemental, autorité portuaire du port de Pontrieux, du 24 août au 30 novembre 2021, période compatible avec la circulation des espèces piscicoles du Trieux.

UNE DÉMARCHE ÉCOLOGIQUE

La passe à anguille installée dans les années 1980, constituée de bassins successifs ne permettait plus la remontée des anguilles, espèce menacée. Il a été nécessaire de la détruire et d'en reconstruire une permettant une remontée plus facile des poissons, de réaménager des blocs de dissipation des eaux en aval du bassin tampon, de démolir et d'évacuer divers équipement sur le site.



Vue générale de la création de la rampe

Deux types de substrats ont été mis en place afin de prendre en compte les différents stades de remontée de l'anguille (civelle, anguillette, voire anguille jaune...), le barrage de Goas Vilinic étant situé relativement loin de l'embouchure du Trieux. Il est en outre le premier obstacle à la mer et fait la frontière entre le Domaine public maritime et les eaux continentales. L'amélioration du franchissement des obstacles par l'anguille est facilitée du fait de sa capacité à ramper.

CONTACT

Département des Côtes d'Armor
Direction de la communication
T. 02 96 62 62 22
presse@cotesdarmor.fr

RETROUVEZ COMMUNIQUÉS
ET DOSSIERS DE PRESSE
DU DÉPARTEMENT SUR COTESDARMOR.FR



@COTESDARMOR22



COTESDARMORLEDEPARTEMENT

Côtes d'Armor
le Département





Vue des futurs tapis de reptation pour les anguilles

Nathalie NOWAK : « Cette action montre qu'il est tout à fait possible de trouver un équilibre entre la nécessité écologique et les attentes des différents acteurs du territoire ».

Le Département des Côtes d'Armor a assuré la maîtrise d'œuvre et d'ouvrage de l'opération en partenariat avec l'entreprise Novello.

Le budget de l'opération s'élève à **78 576 € TTC.**

CONTACT

Département des Côtes d'Armor
Direction de la communication
T. 02 96 62 62 22
presse@cotesdarmor.fr

RETROUVEZ COMMUNIQUÉS
ET DOSSIERS DE PRESSE
DU DÉPARTEMENT SUR COTESDARMOR.FR



@COTESDARMOR22



COTESDARMORLEDEPARTEMENT

Côtes d'Armor
le Département

